

Que pensez-vous du doctorat honoris causa

Par **Isidore Beautrelet**, le 30/06/2019 à 09:43

Bonjour

Cela peut paraître hallucinant mais l'Université de Mons (Belgique) va attribuer un doctorat honoris causa à la jeune militante écologique suédoise Greta Thunberg. Pour rappel, elle n'a que 16 ans.

<https://www.lecho.be/opinions/carte-blanche/greta-thunberg-docteur-honoris-causa-mais-qui-s-egare/10138082.html>

<https://www.lalibre.be/debats/opinions/greta-thunberg-docteur-honoris-causa-une-fausse-bonne-idee-5d0127fad8ad580bf047b661>

Il s'agit d'un titre honorifique qu'une Université offre à une personnalité pour ce qu'elle a apporté dans un domaine scientifique.

Ainsi François Hollande est docteur honoris causa de l'Université d'Athènes.

Jacques Chirac grand admirateur du Japon est docteur honoris causa de l'Université de Keio à Tokyo.

On peut citer François Mitterrand qui cumule 6 doctorats honoris causa

<https://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/francois-hollande-devient-docteur-par-l-universite-d-athenes-17325/>

Cela n'est pas réservé aux personnalités politiques :

Mireille Mathieu est docteur honoris causa de l'Université de Moscou pour je cite

[quote]"un talent musical phénoménal ayant eu une influence significative [...] sur la jeunesse". [/quote]

?https://www.lepoint.fr/people/russie-la-chanteuse-mireille-mathieu-nommee-docteur-honoris-causa-03-09-2018-2248033_2116.php

Pour ma part, je pense que l'existence d'un tel grade contribue à la dévalorisation du véritable

doctorat, lorsqu'il est attribué à des personnalités politiques ou du showbizness . On devrait le remplacer par un prix d'excellence ou autre chose du genre. En tout cas, l'appellation "docteur" devrait être réservé aux personnes ayant soutenues une thèse.

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/01/2023** à **12:29**

Bonjour

Je profite de l'actualité pour relancer ce débat

https://etudiant.lefigaro.fr/article/francois-hollande-est-fait-docteur-honoris-causa-par-l-esc-clermont-a-dubai_7e5b941c-9bc2-11ed-9820-f75bf1f6dfb2/

Par **D-Fens**, le **06/02/2023** à **22:53**

Sachez tout de même que dans tout milieu universitaire digne de ce nom, personne n'est dupe d'un doctorat "honoris causa". En revanche, il est pris pour ce qu'il est : une distinction honorifique (qui de fait n'a de doctorat que le nom) récompensant un engagement ou l'œuvre d'une vie, ce qui en soi peut-être source d'admiration et de respect, sans pour autant tomber dans le dénigrement.

Il me semble aussi que légalement, le doctorat honoris causa ne permet pas de jouir des prérogatives associées au doctorat : usage du titre de "docteur" en toute circonstance, éligibilité pour le passage de l'HDR, obtention de bourses, etc.

Dans certains pays (comme le C*****), le doctorat honoris causa est remis aux généreux donateurs... et autres prolixes philanthropes !